

# Pension des enseignants: le CDH va forcer le conflit d'intérêts

■ Le CDH fera voter la procédure en conflit d'intérêts là où le MR n'a pas de minorité de blocage.

C'est ce que l'on appelle un beau coup stratégique. Le CDH a annoncé mercredi son intention de déplacer la procédure en conflit d'intérêts contre la réforme de pensions des enseignants vers le parlement francophone bruxellois (Cocof), où le MR ne dispose pas de minorité de blocage.

## Éviter le MR

Le parlement de la Communauté française était en effet appelé à se prononcer mercredi après-midi sur une motion en conflit d'intérêts initiée par Ecolo, et appuyée par le PS, le CDH, Défi, le PTB, laquelle vise à suspendre la réforme envisagée par le ministre fédéral des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR).

Approuvé à la majorité simple lundi en commission, le texte n'a toutefois pas été approuvé en plénière, la motion devant recevoir

l'appui d'au moins trois quarts des parlementaires. Or, les réformateurs, qui occupent pas loin du tiers des sièges du Parlement de la Fédération, ont décidé de bloquer le texte.

Quelques heures plus tôt, le CDH prenait cependant le MR à contre-pied en annonçant déplacer la motion vers le Parlement francophone bruxellois, où un siège seulement fait défaut au MR pour disposer de la minorité de blocage, et où une séance plénière se tient vendredi.

L'adoption de la motion au sein de l'assemblée bruxelloise ne sera toutefois pas une formalité. Elle nécessiterait en effet la présence et le vote positif de tous les autres députés. Le MR y compte 17 élus sur 72.

D'ici là, les débats se poursuivront. Le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR), a déjà dénoncé mercredi la façon dont le CDH "instrumentalise" de façon "politicienne" la réforme de la valorisation des années d'études dans le calcul de la pension. "*L'attitude du CDH est inadmissible*", "*elle aboutit à entraver le bon fonctionnement de l'Etat sur des compétences qui sont exclusivement fédérales*", a-t-il regretté. (Avec Belga)